

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE

Retour sur l'AGA

Philippe Boudreau, erg.
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE

L'assemblée générale annuelle des membres de l'Ordre, qui s'est tenue le 27 septembre dernier à Saint-Hyacinthe, a réuni 89 ergothérapeutes. Le président de l'Ordre, M. Alain Bibeau, et le directeur général et secrétaire, M. Philippe Boudreau, ont fait état des activités de l'Ordre pour l'année écoulée en rapportant les faits saillants associés à chacun des grands thèmes énoncés dans le rapport annuel 2017-2018. M^{me} Élise Jobin, présidente du comité d'audit et des finances et M^{me} Marie-Ève Lacroix, présidente du comité des ressources humaines, ont présenté le rapport des activités de ces comités. M^{me} Jobin a également présenté les états financiers pour l'année terminée le 31 mars 2018.

Des nouveautés et des premières

1 – Présentation des résultats de la consultation des membres sur le montant de la cotisation

En conformité avec les changements apportés au Code des professions par la Loi 11, le directeur général et secrétaire a présenté les résultats de la consultation menée auprès des membres sur le montant de la

cotisation. Par la suite, les commentaires des membres réunis en assemblée générale annuelle ont été recueillis. Au total de ces deux consultations sur le montant de la cotisation, 339 ergothérapeutes ont soumis un commentaire, ce qui représente un peu moins de 6 % du nombre de membres de l'Ordre. Le tableau suivant présente les résultats obtenus :

Opinion exprimée	% des commentaires
Pour l'augmentation proposée	33 %
Pour une augmentation moindre que celle proposée	11 %
Contre l'augmentation proposée	32 %
N'ont pas indiqué leur position sur le montant de la cotisation	22 %

En plus des opinions exprimées sur le montant de la cotisation, des membres ont également pris le temps de transmettre des suggestions et des questions portant sur :

- L'optimisation des processus de l'Ordre, ses revenus et ses dépenses (17 %) ;

- La révision de la politique de cotisation (14 %) ;
- Le salaire du président (12 %) ;
- Des demandes de précisions (11 %) ;
- La formation continue (10 %) ;
- Des remerciements à l'Ordre pour la consultation (8 %) ;
- La révision du loyer de l'Ordre au centre-ville de Montréal (4 %) ;
- L'inspection et les activités du syndicat (4 %) ;
- La promotion de la profession (4 %) ;
- Autres (5 %).

L'ensemble des commentaires recueillis lors des deux étapes de cette consultation ont été transmis aux membres du Conseil d'administration (CA) afin qu'ils les considèrent avant de déterminer le montant de la cotisation 2019-2020 (voir le texte « Cotisation 2019-2020 et inscription au Tableau de l'Ordre »).

► SUITE À LA PAGE 3

SOMMAIRE

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE

Retour sur l'AGA	1
Résultats des élections et nomination d'administrateurs	1
Cotisation 2019-2020 et inscription au Tableau de l'Ordre	3

ÉCHOS DE L'ORDRE

Colloque 2018 de l'Ordre : la contribution essentielle de l'ergothérapeute en enfance-jeunesse	2
Administration de naloxone en contexte de surdose aux opioïdes	5
Bienvenue aux nouveaux membres	8
Remises de prix et de bourses de l'OEQ	9

L'ORDRE ET SES PARTENAIRES

10 années d'ergothérapie à l'UQTR	4
50 ^e du programme d'ergothérapie de l'Université Laval	4
Agrément du programme d'ergothérapie de l'Université de Montréal	4
Observatoire des tout-petits : le point sur la qualité des services éducatifs à la petite enfance	4
Étude IRSST – Évaluation de l'Outil d'identification de la situation de handicap de travail (OISHT)	6
SAAQ – Nouvelle tarification pour les services d'ergothérapeutes privés en réadaptation	6
Nouveau programme de la SHQ visant à faciliter l'accès des personnes handicapées aux petits établissements	6
Renouvellement du partenariat pour le programme de Subvention de recherche OEQ-REPAR	7

CNESST – Développement d'un nouveau programme de réadaptation pour le retour au travail

LA PRATIQUE EN PERSPECTIVE

SAAQ – Adaptation de véhicule et fournisseurs accrédités

TRAVAUX DE L'ORDRE

Poursuite des travaux en vue de la création d'un ordre en ostéopathie
L'exercice de la psychothérapie : un document interordres et une vignette clinique spécifique à l'ergothérapeute
NOUVEAU : projet pilote de l'Ordre portant sur un service de soutien et d'accompagnement en milieux cliniques pour la tenue des dossiers

ÉCHOS DES MEMBRES

Importante couverture média pour un projet de recherche sur la consommation de cannabis chez les jeunes

BABILLARD

Le rôle des activités quotidiennes et son impact sur la résilience
Mise en ligne de deux outils de transfert de connaissances de l'INESSS
Un concours de l'ASSTAS : pleins feux sur l'initiative en SST (11^e édition)
44^e Congrès international de l'Institut des troubles d'apprentissage

FORMATION CONTINUE

Activités offertes par d'autres organismes
Programme de formation continue 2018-2019
Avis de limitation du droit d'exercice

Résultats des élections et nomination d'administrateurs

Philippe Boudreau, erg.
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE

Cette année, les membres de l'Ordre de trois régions électorales devaient procéder à l'élection d'administrateurs. Il s'agissait des régions électorales de la Montérégie, de Montréal et des Basses-Laurentides.

Au terme de la période de mise en candidature qui s'est terminée le 2 octobre dernier, il y a eu autant de candidatures qu'il y avait de postes à pourvoir. Toutes les candidates ont ainsi été élues et réélues par acclamation. Voici un tableau présentant les résultats des élections par région électorale :

Régions électorales	Nombre de postes à pourvoir	Administratrices élues
Montérégie	2	Marie-Claude Beaudoin (4 ^e mandat) Marie-Ève Lacroix (2 ^e mandat)
Montréal	4	Nathalie Brisebois (1 ^{er} mandat) Mélanie Dumais (1 ^{er} mandat) Élise Jobin (5 ^e mandat) Isabelle Labrie (2 ^e mandat)
Basses-Laurentides	2	Nathalie Barbeau (2 ^e mandat) Élise Matthey-Jacques (2 ^e mandat)

► SUITE À LA PAGE 5



Colloque 2018 de l'Ordre : la contribution essentielle de l'ergothérapeute en enfance-jeunesse

Consacré à l'ergothérapie en enfance-jeunesse, le colloque annuel de l'Ordre 2018 s'est déroulé le 27 septembre dernier au Centre de congrès de Saint-Hyacinthe. Il a réuni plus de 270 ergothérapeutes en plus de nombreux étudiants en ergothérapie, du personnel de l'Ordre et d'invités. En outre, une soixantaine d'ergothérapeutes se sont joints aux activités en webdiffusion, individuellement ou en groupe.

La journée sur le thème « L'ergothérapeute en enfance-jeunesse : un apport incontournable » fût une occasion de réfléchir et d'échanger sur l'état de la pratique en ergothérapie auprès de cette clientèle. Depuis ces dernières années, l'Ordre s'est engagé à obtenir une reconnaissance accrue de la profession dans cet important domaine de pratique. La pratique en enfance-jeunesse occupe d'ailleurs une place de choix parmi les orientations du plan stratégique 2015-2020 de l'Ordre et celui-ci s'est prononcé à de nombreuses reprises auprès des instances gouvernementales afin de promouvoir l'amélioration de l'accessibilité aux services en ergothérapie pour cette clientèle. Ainsi, l'Ordre a notamment déposé un mémoire en ce sens dans le cadre de la consultation publique du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport sur la réussite éducative.

En conférence d'ouverture, M^{me} Helene J. Polatajko, chercheuse, clinicienne, professeure de renommée internationale et auteure de nombreux ouvrages a exposé son analyse pour repenser la nature du rendement occupationnel de l'enfant. Elle fut suivie par une conférence à deux voix intitulée « L'ergothérapie en enfance-jeunesse : une expertise à affirmer », animée par les professeurs Mélanie Couture et Marie-Noëlle Simard.

Ensuite, les participants ont pu se joindre à des ateliers-conférences thématiques sur des sujets aussi variés que l'approche Réponse à l'intervention en ergothérapie (RAI), la mise en valeur de la contribution de l'ergothérapeute pour le diagnostic en pédopsychiatrie, le Coaching en performance occupationnelle ou encore l'état des lieux en matière de modulation sensorielle et autorégulation.

Les travaux se sont conclus avec la conférence de fermeture sur les perspectives d'avenir et les pratiques innovantes pour l'ergothérapie en enfance-jeunesse. Pas moins de quatre ergothérapeutes reconnus pour leurs démarches novatrices se sont relayés lors de cette dernière activité pour exposer ce que sera demain l'ergothérapie en enfance-jeunesse.

Séance d'affichage des travaux d'étudiants

Cette année encore, la relève en ergothérapie était bien présente grâce à la séance d'affichage. Des étudiants de la plupart des universités du Québec offrant des formations en ergothérapie présentaient leurs affiches de projets de recherche. Les participants au colloque étaient invités à voter pour leur affiche préférée. Une mention d'honneur a été remise à l'affiche ayant obtenu le plus de votes : celle d'une équipe de l'Université Laval sur le thème « Soutenir l'autonomie résidentielle des personnes présentant un trouble autistique : recension systématique ». Les participants du colloque ont noté la grande qualité des travaux des étudiants et celle de leurs échanges avec eux durant toute la journée.

Un salon des exposants attractif

Une trentaine de partenaires et de fournisseurs majeurs sur la clientèle enfance-jeunesse étaient présents pour le salon des exposants. Les pauses et le lunch ont permis des rencontres privilégiées. Les exposants ont ainsi pu présenter leurs produits et services les plus innovants aux ergothérapeutes. Le personnel du bureau du syndic et de l'inspection professionnelle de l'Ordre était aussi présent avec son propre kiosque afin de présenter des aspects parfois méconnus du travail de l'Ordre.

La journée s'est conclue avec l'Assemblée générale annuelle de l'Ordre et un coquetel lors duquel ont été remis le prix « Mérite du CIQ » à M^{me} Louise Tremblay et le prix « Excellence » de l'OEQ à M^{me} Marie-Josée Tessier.

Documents disponibles sur le Portail.OEQ

Toutes les présentations des conférenciers sont maintenant disponibles pour tous en format vidéo sur le Portail.OEQ, incluant les fichiers PowerPoint des présentations. Consultez-les, elles sont à votre disposition !

Portail.OEQ

FONDS
de solidarité FTQ

L'ÉPARGNE
POSITIVE

C'EST 30 % D'ÉCONOMIES D'IMPÔT
À CHAQUE PAIE.

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE

Cotisation 2019-2020 et inscription au Tableau de l'Ordre

Philippe Boudreau, erg.
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE

Montant de la cotisation 2019-2020

À la suite de la consultation sur la cotisation annuelle, le Conseil d'administration (CA) a pris en considération, lors de sa séance du 28 septembre 2018, de tous les commentaires qui ont été transmis par les membres afin de déterminer le montant de la cotisation 2019-2020.

Après avoir considéré :

- Que le projet de résolution modifiant le montant de la cotisation annuelle pour l'exercice 2019-2020 soumis en consultation des membres proposait une hausse de 15 \$ (2,66 %) du montant de la cotisation ;
- Que parmi les 339 membres ayant transmis un commentaire lors de la consultation ont indiqué :
 - Être en accord avec la hausse proposée (33 %) ;
 - Être en accord avec une hausse moindre (11 %) ;
 - Être contre l'augmentation proposée (32 %) ;
 - Aucune position concernant le montant de la cotisation (23 %) ;
- Que les membres du CA sont d'avis que l'opinion exprimée par les membres est légèrement plus favorable à la hausse proposée que contre cette dernière ;
- Que pour avoir les moyens de réaliser l'ensemble des activités requises pour remplir sa mission de protection du public au cours de l'année 2019-2020, tout en s'assurant de ne pas diminuer la santé budgétaire de l'Ordre, que les membres du CA sont d'avis qu'une hausse de 15 \$ (2,66 %) est requise.

Le CA a décidé à l'unanimité de hausser le montant de la cotisation annuelle de 15 \$ (2,66 %) pour l'exercice financier 2019-2020. Le tableau ci-dessous indique le montant de la cotisation pour chacune des classes de membres.

Classe de cotisation	Type d'aménagement	Montant de la cotisation 2019-2020	
Régulier	Aucun	Régulier	580,00 \$
	Apport à la famille	75 % du montant régulier	435,00 \$
	Aux études	80 % du montant régulier	464,00 \$
	1 ^{re} inscription au Tableau	Prorata en mois du montant régulier	
Hors Québec	s. o.	50 % du montant régulier	290,00 \$
Retraité	s. o.	25 % du montant régulier	116,00 \$

INSCRIPTION AU TABLEAU DE L'ORDRE

Au début du mois de février 2019, tous les membres seront avisés par courriel de la date d'ouverture de la période annuelle d'inscription. L'inscription au Tableau se fait en ligne en suivant les consignes que vous retrouverez dans la section « Mon dossier » du site Web de l'Ordre. **LA DATE LIMITE POUR COMPLÉTER VOTRE INSCRIPTION SERA LE 15 MARS 2019.**

Pour être assuré d'être inscrit au Tableau le 1^{er} avril 2019 et pouvoir poursuivre sans interruption l'exercice de la profession en utilisant le titre d'ergothérapeute et en exerçant les activités professionnelles réservées, il faudra que :

- Le formulaire d'inscription en ligne soit dûment rempli et transmis à l'Ordre **avant le 15 mars 2019** ;
- Le paiement de la cotisation parvienne à l'Ordre **au plus tard le 15 mars**. Si votre paiement est par chèque, celui-ci devra être encaissable par l'Ordre **au plus tard le 15 mars**.

Est-ce que votre adresse électronique est jour ?

L'Ordre communiquera avec ses membres par l'envoi de courriels tout au long de la période d'inscription. Si vous avez changé d'adresse électronique ou si vous êtes absent du travail alors que vous avez fourni l'adresse électronique de votre lieu d'exercice, allez sur le site Web de l'Ordre, dans la section « Mon dossier », suivez les consignes pour accéder à votre dossier, sélectionnez « Tableau de l'Ordre » et remplissez le formulaire « Modifier mes renseignements personnels » afin de mettre à jour votre adresse électronique.

► SUITE DE LA PAGE 1

Retour sur l'AGA



Assemblée
générale
annuelle
2018

2 – Approbation de la rémunération du président et des administrateurs de l'Ordre

Autre nouveauté cette année : les membres réunis en assemblée générale annuelle devaient approuver la rémunération du président et des administrateurs élus.

Le directeur général et secrétaire a présenté les informations suivantes :

- Les rôles et responsabilités du président et des administrateurs élus ;
- Les éléments définissant leur rémunération ;
- Certaines données comparatives parmi les documents publiés par d'autres ordres.

Deux votes à bulletin secret ont été ensuite tenus :

- La rémunération du président telle que présentée lors de l'AGA a été approuvée (45 votes pour et 19 contre) ;
- La rémunération des administrateurs élus telle que présentée lors de l'AGA a été approuvée (45 votes pour et 8 votes contre).

Lors de l'assemblée, les membres devaient également se prononcer sur la recommandation du CA visant la désignation des auditeurs externes qui seront chargés d'examiner les états financiers de l'Ordre au 31 mars 2019. La firme Giroux, Ménard, Charbonneau, Laprés, sencl a été désignée à cette fin.

Opportunité d'échange et de communication avec les membres

La consultation sur le montant de la cotisation ainsi que les échanges tenus avec les membres lors de l'AGA ont permis à ces derniers d'exprimer leurs opinions et commentaires. L'Ordre a donc entendu des suggestions et des préoccupations de membres qui l'amèneront à bonifier ses communications aux membres. Voici des exemples d'éléments soulevés par des membres :

- Inquiétude sur la place des ergothérapeutes dans la contribution au diagnostic du trouble du développement de la coordination (TDC) ;
- Préoccupations concernant le soutien disponible aux jeunes ergothérapeutes qui exercent en pratique privée : dans d'autres provinces, du coaching est possible ;
- Suggestions concernant la promotion que l'Ordre peut faire de la profession ;
- Préoccupations concernant la tenue de dossiers ;
- Questionnements sur le salaire du président ;
- Suggestion de réviser la politique sur la cotisation.

Conclusion

Dans un contexte de nouveauté et de premières à plusieurs égards, l'Ordre est très satisfait de l'AGA qui s'est tenue. L'Ordre, les membres du CA, l'ensemble du personnel et des membres de comité vont poursuivre la mise en œuvre de la mission de l'Ordre et vont également s'assurer de poursuivre l'amélioration des processus et le travail des dossiers professionnels, notamment en tenant compte des commentaires recueillis.

L'Ordre invite l'ensemble des ergothérapeutes à prendre connaissance plus en détails des activités de l'Ordre en consultant son rapport annuel 2017-2018, disponible sur le site Web de l'Ordre, sous l'onglet Publications.

L'ORDRE ET SES PARTENAIRES

10 années d'ergothérapie à l'UQTR

Pour célébrer les dix années d'ergothérapie à l'UQTR, près de 150 personnes ont participé le 6 septembre dernier à un 4 à 6 sous l'invitation de M. Daniel McMahon, recteur, et M. Pierre-Yves Therriault, directeur du département d'ergothérapie.

Tous les invités diplômés, les étudiants actuels, les superviseurs de stage, les chargés de cours, les professeurs et le personnel administratif ont été invités à inscrire un message sur les babillards pour ainsi témoigner de l'apport de leur passage à l'UQTR en ergothérapie à leur cheminement de vie professionnelle.

Toutes nos félicitations au département d'ergothérapie de l'UQTR et bonne continuation!



50^e du programme d'ergothérapie de l'Université Laval

Le programme d'ergothérapie de l'Université Laval célèbre ses 50 ans cette année et plusieurs activités sont prévues pour souligner cet événement, notamment des conférences présentées aux étudiants, enseignants, ergothérapeutes, mais aussi auprès de l'ensemble de la communauté universitaire et du grand public. D'autres événements (colloque, soirée « innovation » et journée annuelle de formation à la supervision) seront d'autres occasions de célébrer cet anniversaire. L'Ordre a tenu à souligner cet anniversaire en agissant à titre de commanditaire des festivités.

Pour plus d'information : <https://bit.ly/2E2j1xs>



Observatoire des tout-petits : le point sur la qualité des services éducatifs à la petite enfance

L'Observatoire a diffusé un dossier thématique sur la qualité des services éducatifs à la petite enfance au Québec. Ce dossier, élaboré avec la collaboration de nombreux experts et acteurs du milieu de la petite enfance, a pour objectifs :

- d'expliquer pourquoi il est important d'offrir des services éducatifs de qualité aux tout-petits, et ce, peu importe le type de milieu ;
- de clarifier ce qu'on entend par qualité des services éducatifs, et de faire connaître les critères reconnus dans la littérature scientifique ;
- de communiquer un état de la situation, à partir des données dont nous disposons sur la question au Québec ;
- de rapporter l'état des connaissances quant aux leviers dont nous disposons pour améliorer la qualité.

Pour plus de renseignements :

<https://tout-petits.org/publications/dossiers/qualite-services-educatifs/>

<http://bit.ly/2KysVbf>

Agrément du programme d'ergothérapie de l'Université de Montréal

L'Université de Montréal a reçu la confirmation de l'agrément de son programme d'ergothérapie par l'Association canadienne d'ergothérapie (ACE), et ce pour les sept prochaines années.

L'ACE accorde l'agrément à un programme d'enseignement en ergothérapie qui répond à des normes de formation qu'elle établit. Il s'agit d'un statut important pour les universités qui voient, par cet agrément, la confirmation de l'excellence et de la qualité de l'enseignement qu'elles offrent aux étudiants.



CENTRE OSTÉOPATHIQUE
DU QUÉBEC

CENTRE OSTÉOPATHIQUE DU QUÉBEC

Le Centre ostéopathique du Québec est une institution d'excellence offrant une formation complète en ostéopathie qui est reconnue par Ostéopathie Québec. Notre programme de formation est accrédité par la SOFEDUC. Le programme d'enseignement du C.O.Q., sans cesse amélioré et mis à jour, permet la formation de cliniciens prudents, compétents, efficaces et maîtres de leur savoir.

● Formation d'excellence en ostéopathie

Le programme entier comprend **1 365 heures**. Chaque année d'étude comprend 25 jours de cours répartis en six séminaires. Afin d'assurer l'homogénéité des groupes, le C.O.Q. exige comme préalable à l'inscription le respect des critères établis par Ostéopathie Québec. Si vous désirez de plus amples informations, communiquez avec nous au (514) 384-1271. Visitez également notre site Internet au www.coq.org.



✓ PRENEZ NOTE

Le Centre ostéopathique du Québec tiendra des soirées d'information, de 19 h à 22 h, aux dates suivantes :

À Montréal

Le jeudi 23 mai 2019
et le lundi 19 août 2019
dans la salle 204 du Centre St-Pierre,
1212, rue Panet.

À Québec

Rencontre sur demande.

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE

► SUITE À LA PAGE 5

Résultats des élections et nomination d'administrateurs

Par ailleurs, nos sincères remerciements à M^{mes} Suzanne Rouleau (Montréal : 4 mandats) et Diane McKay (administratrice nommée par l'Office des professions : 3 mandats) qui ont mis leur engagement et leur professionnalisme au service de l'Ordre pendant leurs mandats à titre d'administratrices au sein du CA.

Finalement, l'Office des professions du Québec a nommé M. Ghalem Anani pour un premier mandat à titre d'administrateur représentant le public au sein du Conseil d'administration de l'Ordre et a reconduit le mandat de M^{me} Louise-Marie Brousseau au même titre pour un 2^e mandat.

Toutes nos félicitations aux administrateurs élus ou nommés par l'Office qui sont entrés en fonction à la séance du CA du 23 novembre dernier.



M^{me} Nathalie Barbeau



M^{me} Marie-Claude Beaudoin



M^{me} Nathalie Brisebois



M^{me} Mélanie Dumais



M^{me} Élise Jobin



M^{me} Isabelle Labrie



M^{me} Marie-Ève Lacroix



M^{me} Élise Matthey-Jacques



M. Ghalem Anani

ÉCHOS DE L'ORDRE

Administration de naloxone en contexte de surdose aux opioïdes

Les ergothérapeutes exercent exceptionnellement dans des contextes qui requièrent des interventions de proximité, où ils ont à agir seuls, parfois isolés de collègues. Parmi les personnes auprès desquelles ils sont appelés à intervenir, certaines peuvent avoir des comportements associés aux facteurs de risques reliés à des surdoses aux opioïdes.

Devant l'accroissement au Canada, dont au Québec, de décès consécutifs à une surdose aux opioïdes, notamment le fentanyl, des mesures de santé publique se mettent en place pour encadrer ce problème, dont l'accès et l'administration rapide de naloxone qui permet de renverser temporairement les effets de certains opioïdes, dont le fentanyl.

Le règlement modifiant le *Règlement sur les activités professionnelles pouvant être exercées dans le cadre des services et soins préhospitaliers d'urgence* (Chapitre M-9, r. 2,1) est en vigueur et il prévoit qu'en l'absence d'un premier répondant ou d'un technicien ambulancier, toute personne peut administrer la naloxone, par voie intranasale ou intramusculaire, à une personne présentant une dépression respiratoire et une altération importante du niveau de conscience secondaire à l'administration d'opioïdes. Dans le contexte prévu par ce Règlement, l'administration de naloxone par un ergothérapeute est permise. Ainsi, cette règle d'utilisation de la naloxone s'applique à toute personne qui œuvre dans un établissement de santé et de services sociaux qu'elle soit membre ou non d'un ordre professionnel ou qu'elle ait ou non l'administration des médicaments comme activité réservée.

Par ailleurs, l'OEQ rappelle aux ergothérapeutes leurs obligations d'exercer leur profession dans les limites de leurs compétences. Ainsi, ils devraient être préparés pour entreprendre une telle intervention. Dans cet esprit, les ergothérapeutes concernés par ce problème sont encouragés à suivre les formations offertes dans différents milieux de pratique afin, le cas échéant, de les habiliter à administrer correctement la naloxone.

De plus, l'OEQ invite les ergothérapeutes, qui auraient à se procurer de la naloxone dans le cadre de leurs activités professionnelles, à bien s'informer auprès de leur employeur afin de connaître les politiques et les règles applicables dans leur milieu de travail, et à prendre connaissance des documents qui suivent :

<https://bit.ly/2PWQoJa> - <https://bit.ly/2PTY4vZ> - <https://bit.ly/2GuTc6B>



fdmt
MANIMO

matériel éducatif
et outil sensoriel

fdmt.ca

**Le cadeau parfait pour aider les enfants
à développer leur plein potentiel!**

LA PRATIQUE EN PERSPECTIVE

SAAQ – Adaptation de véhicule et fournisseurs accrédités

La Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), en qualité de fiduciaire du fonds d'assurance automobile du Québec et administratrice du Programme d'adaptation des véhicules du *ministère des Transports, de la mobilité durable et de l'électrification des transports* (MTMDET) souhaite informer les ergothérapeutes de l'application d'une nouvelle exigence concernant le remboursement des frais d'adaptation de véhicules.

En effet, depuis l'automne, tous les frais pour l'adaptation de véhicules seront remboursés uniquement lorsque les adaptations seront réalisées par un fournisseur accrédité par l'Association nationale des concessionnaires d'équipements de mobilité du Canada (ANCEM Canada).

Le rôle de l'ergothérapeute demeure le même au niveau de la définition des besoins et de l'analyse de solutions. À noter que le client conserve le choix de son fournisseur de services. Une liste des membres du programme d'assurance qualité de l'ANCEM Canada est disponible sur leur site internet :

<http://www.nmedacanada.ca/fr/locate-dealer/>

Il est important de savoir que les demandes complètes des clients, incluant les soumissions qui auront été reçues à la Société avant le 1^{er} octobre 2018, seront traitées selon l'ancien processus. Aussi, si vous avez des questions, vous pouvez communiquer directement avec la personne responsable à la SAAQ, M^{me} France St-Germain, au numéro suivant : 418 528-3255.

Société de l'assurance
automobile

Québec



L'ORDRE ET SES PARTENAIRES

Étude IRSST – Évaluation de l'Outil d'identification de la situation de handicap de travail (OISHT)

Des ergothérapeutes, des personnes ayant un trouble musculosquelettique (TMS) et d'autres ayant un trouble mental courant (TMC) ont contribué à l'évaluation de l'Outil d'identification de la situation de handicap de travail (OISHT). L'outil a ainsi pu être amélioré et les facteurs de risque les plus significatifs qui nuisent au retour au travail identifiés. Le tout a été réalisé dans le cadre d'une étude dont l'IRSST vient de publier les résultats.



Conçu en 1997 pour des travailleurs souffrant d'un trouble musculosquelettique (TMS), l'OISHT a été adapté en 2010, pour les travailleurs absents du travail en raison de troubles mentaux courants (TMC). Il permet aux cliniciens d'évaluer divers indicateurs de ces types de situations. Il s'agit de facteurs pouvant expliquer le maintien de l'incapacité au travail d'une personne, selon plusieurs catégories : l'état de santé antérieur et actuel, la douleur, les habitudes de vie, l'histoire socio familiale, la situation financière, l'environnement de travail, les perceptions et les attentes du travailleur.

Pour consulter le document *Étude des qualités psychométriques de l'Outil d'identification de la situation de handicap au travail (OISHT) utilisé auprès de travailleurs ayant un trouble musculosquelettique ou un trouble mental courant* : <https://bit.ly/2qTvPhZ>

SAAQ – Nouvelle tarification pour les services d'ergothérapeutes privés en réadaptation

La Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) souhaite informer la communauté des ergothérapeutes de la nouvelle tarification de certains services en ergothérapie privée en réadaptation à 85 \$/heure qui sont en vigueur depuis les derniers mois.

Pour les détails relatifs à cette nouvelle tarification, veuillez consulter la Directive à l'adresse suivante :

<https://saaq.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/acces-information/manuel-readaptation-services.pdf>

ou

<https://bit.ly/2AftgLx>

Pour toutes questions, la SAAQ vous invite à laisser un message sur la boîte vocale réservée aux professionnels de la santé, au 1 866 599-6915

Nouveau programme de la SHQ visant à faciliter l'accès des personnes handicapées aux petits établissements

Un tout nouveau programme intitulé Petits établissements accessibles (PEA) a été annoncé récemment. La Société d'habitation du Québec (SHQ), à qui a été confié le programme, dispose d'un budget de 8 M\$ jusqu'en mars 2023 pour financer des projets admissibles. Le PEA vise à améliorer l'accès aux petits centres d'affaires, commerciaux et communautaires qui ne sont actuellement pas soumis à une obligation légale en matière d'accessibilité aux personnes handicapées. Les propriétaires ou locataires des bâtiments admissibles pourront ainsi recevoir une aide financière maximale de 15 000 \$ pour effectuer des travaux.

Pour plus d'information :

http://www.habitation.gouv.qc.ca/programme/programme/petits_etablissements_accessible.html

SOLUTION
SENSÉE

SOLUTIONSENSEE.COM

FABRICANT QUÉBÉCOIS
DE PRODUITS SENSORIELS
ET DE DÉTENTE



BOUTIQUE ET SALLE D'EXPOSITION

830 BOULEVARD FORD #414, CHÂTEAUGUAY, QC J6J 4Z2

450-427-3894 • SUIVEZ-NOUS SUR

L'ORDRE ET SES PARTENAIRES

Renouvellement du partenariat pour le programme de Subvention de recherche OEQ-REPAR

Conjointement avec le réseau provincial de recherche en adaptation-réadaptation (REPAR), l'Ordre est heureux d'annoncer qu'il a décidé de poursuivre ce partenariat afin de développer la pratique tout en soutenant la recherche clinique. Une subvention annuelle d'un maximum de 15 000 \$ est octroyée à des ergothérapeutes cliniciens souhaitant réaliser un projet de recherche clinique dans le domaine de la déficience physique.

Par la même occasion, l'Ordre et son partenaire, le REPAR, en ont profité pour réviser l'ensemble des critères afin de les rendre encore plus explicites et en faciliter la compréhension pour les ergothérapeutes intéressés. À ce titre, des informations supplémentaires vous seront acheminées directement d'ici peu.

En rappel, prenez note que la **date limite pour les mises en candidatures est le 15 février 2019**.

Pour plus d'information, voir le site Web de l'Ordre, l'onglet Ergothérapeutes, section *Prix, bourses et subventions*.

CNESST – Développement d'un nouveau programme de réadaptation pour le retour au travail

Dans la parution de l'*Ergothérapie express* de juin dernier, l'Ordre vous informait de travaux menés par la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) concernant le développement d'une offre de services de réadaptation en milieu de travail. La CNESST a décidé de mettre les ergothérapeutes au cœur de ce programme. En effet, il s'agit plus précisément d'une offre de services en ergothérapie qui intègre les pratiques probantes dans ce domaine notamment en regard d'une intervention en milieu de travail précoce lorsque le travailleur présente des risques d'incapacité prolongée. L'objectif général du programme est le retour au travail sécuritaire, prompt et durable à l'emploi prélesionnel ou dans un emploi équivalent chez l'employeur. Les travaux se sont poursuivis en collaboration avec l'Association québécoise des ergothérapeutes en pratique privée (AQEPP) et l'Ordre. Au moment d'écrire ce texte, nous sommes sûrs qu'ils se termineront sous peu. Les détails de l'offre de services et de son implantation vous seront communiqués aussitôt qu'ils seront disponibles.

TRAVAUX DE L'ORDRE

Poursuite des travaux en vue de la création d'un ordre en ostéopathie

Dans le cadre du processus menant à l'encadrement de l'ostéopathie, l'Office des professions du Québec (Office) a effectué une consultation auprès des différents ordres professionnels concernés dont l'Ordre des ergothérapeutes. Dans une perspective de protection du public, l'Ordre a salué de nouveau la volonté de l'Office d'encadrer l'ostéopathie.

L'Ordre a également eu l'occasion de contribuer aux travaux d'un comité mixte sur l'ostéopathie mis en place par l'Office et regroupant des représentants des ordres concernés et des ostéopathes du groupe de travail sur l'ostéopathie. La participation de l'Ordre à ce comité a favorisé la prise en compte des enjeux potentiels en regard d'une définition de l'ostéopathie et d'un champ d'exercice spécifique qui ne porte pas à confusion ainsi que du respect des activités réservées aux ergothérapeutes. Au moment d'écrire ce texte, le choix du mode d'encadrement qui est sous la responsabilité de l'Office n'avait pas encore été décidé. L'Ordre vous tiendra informé des développements dans ce dossier qui devrait se concrétiser d'ici les prochains mois.

L'exercice de la psychothérapie : un document interordres et une vignette clinique spécifique à l'ergothérapeute

En mai dernier, le document interordres « L'exercice de la psychothérapie et des interventions qui s'y apparentent » a été rendu public. Rappelons que ce document vise à préciser l'ensemble des éléments relevant de l'exercice de la psychothérapie au Québec et qu'il apporte également des précisions sur les interventions qui peuvent s'apparenter à la pratique de la psychothérapie, mais qui n'en sont pas.

En complément à ce document, l'Ordre a, comme cela était prévu initialement, publié en août dernier, une vignette clinique concernant l'ergothérapie et ce, afin de favoriser une compréhension plus juste des frontières entre les interventions de l'ergothérapeute et la psychothérapie. Aussi, dans le cadre de la continuité des travaux interordres, il est prévu au final que les vignettes spécifiques sur l'exercice de la profession des autres ordres concernés seront intégrées au document interordres initial.

« **L'exercice de la psychothérapie et des interventions qui s'y apparentent** » ainsi que sa vignette sont disponibles sur le site Web de l'Ordre dans la section Publications/Normes d'exercices et guides.



La Personnelle
partenaire de
l'Ordre des
ergothérapeutes
du Québec depuis
22 ans.

Les assurances auto, habitation et entreprise de La Personnelle sont simples et flexibles, et nous mettons tout en œuvre pour vous faciliter la vie.



Grâce à ce partenariat, vous avez accès à des tarifs de groupe exclusifs.

Obtenez votre soumission et économisez!
1 888 476-8737
lapersonnelle.com/oeq

Ordre
des ergothérapeutes
du Québec
OEQ

laPersonnelle
Assureur de groupe auto, habitation
et entreprise
Tarifs de groupe. Service unique.

BABILLARD

Le rôle des activités quotidiennes et son impact sur la résilience

Dans un de ses récents articles, le chroniqueur Marc Allard du quotidien de Québec *Le Soleil* parle de résilience en compagnie de l'ergothérapeute Rachel Thibeault, professeure à l'Université d'Ottawa. Ils discutent du rôle important des activités quotidiennes dites « intentionnelles », qui ont le pouvoir d'aider à passer au travers de moments difficiles.

<http://bit.ly/2S5hFB>

Mise en ligne de deux outils de transfert de connaissances de l'INESSS



L'INESSS a publié deux documents synthèses en lien avec les productions suivantes :

- Coup d'œil sur l'état de connaissances *Qualité du milieu de vie en centre d'hébergement et de soins de longue durée pour les personnes âgées en perte d'autonomie*
- Repères sur les *Pratiques organisationnelles en réadaptation à l'échelle nationale et internationale pour la clientèle adulte présentant une incapacité motrice permanente ou temporaire*. Il s'agit ici d'un état des pratiques qui s'adresse principalement aux décideurs et aux gestionnaires du Québec concernés par les services de réadaptation aux adultes présentant des incapacités motrices permanentes ou temporaires.

Ces documents sont disponibles dans la section Publications du site Web de l'INESSS.

ÉCHOS DES MEMBRES

Importante couverture média pour un projet de recherche sur la consommation de cannabis chez les jeunes

Les chercheuses à l'École de physiothérapie et d'ergothérapie de l'Université McGill, Isabelle Gélinas, erg. Ph. D., et Tatiana Ogourtsova, erg. Ph. D., ont été interviewées à plusieurs reprises pour leur recherche sur la consommation de cannabis chez les jeunes Canadiens et l'augmentation de risques d'accident lors de la conduite d'une automobile en découlant. De nombreux médias pancanadiens ont fait état de la recherche. Parmi ceux-ci notons : la Presse Canadienne, 24/60 sur RDI, Le Téléjournal de Radio-Canada, le National Post, CBC, CTV News, La Presse, TVA, et l'émission « Puisqu'il faut se lever » du 98,5 FM. Félicitations pour cette belle couverture !

ÉCHOS DE L'ORDRE

Bienvenue aux nouveaux membres

L'Ordre des ergothérapeutes du Québec présente les nouveaux membres qui se sont récemment joints à la profession. Nous sommes fiers de les accueillir et leur souhaitons une carrière à la hauteur de leurs aspirations.

Ayotte, Élisanne	Huynh, Thien My Linh
Bélanger, Samuel	Jacques-Roy, Catherine
Benoît, Valérie	Kingsley-Williams, Arianna
Berthiaume, Olivier	Laberge, Pascale
Bizien, Arnaud	Lacombe, Alexane
Boilard, Sarah	Lambert, Marie-Laurence
Borwick, Kimberly	Lavallée, Catherine
Boutin, Caroline	Le, Daniel Duy Hoang
Brassard, Sophie	L'Écuyer, Sandrine
Brisson, Roxanne	Lepiane, Dina
Caron, Danièle	Lessard, Élise
Caron, Isabelle	Ng Wan, Karen
Cormier, Noémi	Oliel, Stefanie
Côté, Frédérique	Ouellet, Béatrice
Couvrette, Jean-François	Pagé-Martel, Marianne
Dam, Kim-Phuong Alicia	Phillion, Amélie
Descarreux, Mireille	Philippe, Sarah
Deschamps, Thibault	Poncet, Frédérique
Di Marino, Olivia	Privé, Sabrina
Doucet, Renée	Quenneville, Laurence
Drouin, Alexandra	Ramsay-Massicotte, Sabrina
Émond-Huppée, Émy-Li	Rancourt, Jordan
Epstein, Kelly	Renda, Erika
Gagnon, Mathilde	Richer, Stéphanie
Gauvreau, Audrey	Roy, Han-Sophie
Gentile, Julia	Roy, Rose-Marie
Giambra, Miranda Rose	Scott, Jessica
Gilbert, Hugo	Svistkova, Veronika
Héguy, Léa	Thibodeau, Florence
Hortop, Owen	Vigneault, Sarah
Huppé-Marcoux, Catherine	Weil, Silka
Hussey, Francesca	Zevnik, Andrea

Médecus Savard OXYBEC

Chef de file en matière de produits et services de soins à domicile au Québec

Le Groupe Médecus vous offre la meilleure solution et un service exemplaire.

Comment?

1 **Représentants sur la route disponible pour visites à domicile. Réponse en 24h !**

2 **Service après-vente incomparable**

3 **Prix concurrentiels et produits de haute qualité**

4 **La plus vaste gamme de produits offerts dans le domaine au Québec**



Contactez vos représentants !

Pour plus d'informations ou pour un rendez-vous.

Montréal | 1 866 525-3757

Québec | 1 800 463-6436

Estrie | 1 800 361-9911

Outaouais | 819 431-2364

TRAVAUX DE L'ORDRE

NOUVEAU : projet pilote de l'Ordre portant sur un service de soutien et d'accompagnement en milieux cliniques pour la tenue des dossiers

Dans le bulletin *Ergothérapie express* de juin 2017, l'Ordre avait annoncé la mise en place, au cours des deux ou trois prochaines années, d'une nouvelle stratégie relative au développement des compétences de ses membres en matière de tenue des dossiers.

Cette stratégie comprend le déploiement :

- D'une section du site Web réservée à la tenue des dossiers (deux phases sur trois sont déjà en ligne) ;
- De nouveaux outils d'auto-évaluation sur la tenue des dossiers (à venir) ;
- De nouvelles activités de formation continue, notamment de courts modules en ligne (auxquels pourrait s'ajouter un atelier) ;
- Une activité de soutien en milieu de pratique, adaptée au contexte de travail des ergothérapeutes.

L'Ordre poursuit donc le déploiement de sa stratégie avec, de mars à décembre 2019, un projet pilote de service de soutien et d'accompagnement pour la tenue des dossiers auprès de trois milieux offrant des services à une clientèle enfance-jeunesse (3 à 21 ans).

Ce service offert sur demande mettra l'accent sur l'amélioration de la tenue des dossiers et, plus particulièrement, de son efficacité. Il combinera une variété de méthodes soutenant le développement des compétences de rédaction et inclura l'accompagnement des ergothérapeutes dans le changement de leur pratique en matière de tenue des dossiers.

La stratégie de l'Ordre relative au développement des compétences en matière de tenue des dossiers est le fruit de l'analyse approfondie des besoins des ergothérapeutes, recueillis notamment par diverses consultations. De la même manière, la rétroaction des participants au projet pilote alimentera l'analyse de l'Ordre dans la poursuite du déploiement du service de soutien et d'accompagnement en milieu de pratique.

Pour en connaître davantage sur ce projet pilote en milieux offrant des services en enfance-jeunesse, veuillez consulter la section *Activités de formation continue* du Portail.OEQ, sous l'activité intitulée *Soutien dans les milieux — Tenue des dossiers — Projet pilote*.

Pour ceux et celles qui voudraient participer à ce projet pilote, la période de demande prend fin le 21 janvier prochain.



ÉCHOS DE L'ORDRE

Remises de prix et de bourses de l'OEQ

Lors du Colloque annuel 2018 de l'OEQ, qui s'est tenu le 27 septembre dernier, M. Alain Bibeau a remis le prix Excellence 2017 à M^{me} **Marie-Josée Tessier**. Rappelons que ce prix est décerné à un ou une ergothérapeute de plus de 15 années d'expérience dont la carrière et les réalisations professionnelles évoluent sous le signe de l'excellence.

Le 3 octobre dernier, lors du Colloque annuel des étudiants en ergothérapie de l'Université Laval, M. Bibeau a remis le prix OEQ à M^{me} **Stéphanie Bélanger**. Ce prix est attribué depuis 1974 à chacun des finissants en ergothérapie des programmes universitaires québécois ayant obtenu le meilleur résultat de sa cohorte pour l'ensemble de sa formation clinique. À cette occasion, il a également remis le certificat honorifique de la bourse de recherche - projet de maîtrise 2017 à M^{me} **Maude Beaudoin** pour son projet intitulé « Influence d'un programme d'entraînement à la conduite d'un fauteuil roulant manuel sur la participation des utilisateurs » ainsi que la bourse de recherche - projet de recherche clinique 2017 à M^{me} **Myriam Chrétiens-Vincent** pour son projet intitulé « Accompagner l'éducateur en milieu de garde incluant un enfant ayant un trouble du spectre de l'autisme : une meilleure compréhension des manifestations sensorielles pour optimiser la participation ».

Toutes nos félicitations !



M^{me} Stéphanie Bélanger.



M. Alain Bibeau et M^{me} Maude Beaudoin.



M. Alain Bibeau et M^{me} Marie-Josée Tessier.



M. Alain Bibeau et M^{me} Myriam Chrétiens-Vincent.

GO RAMPE
Vente et location de rampes pour fauteuils roulants, partout au Canada

Fabriqué au Québec

Nous installons en hiver !

Meilleure surface antidérapante sous toutes conditions
Plancher d'aluminium à mailles ouvertes permettant à l'eau d'être évacuée instantanément.

Rampes modulaires

Rampes passe-seuil



Rampes portatives

Plates-formes pour balcon



COMMUNIQUEZ AVEC NOUS

Bénéficiez de nos services-conseils et obtenez une estimation sans frais dans un délai de 24 à 48 heures.

Go Rampe inc.
C.P. 44033 SUCC St-Nicolas
Lévis, Québec G7A 4X3

1-888-957-2673
info@gorampe.com
gorampe.com

GO RAMPE
.com
RAMPES POUR FAUTEUILS ROULANTS

FORMATION CONTINUE - AUTRES ORGANISMES

Activités offertes par d'autres organismes

La publication de l'information sur les activités offertes par d'autres organismes ne signifie pas que l'Ordre approuve les formations annoncées ni qu'il s'en porte garant. Pour plus de renseignements sur ces activités offertes par des organismes indépendants de l'Ordre ou pour vous inscrire, veuillez communiquer avec l'organisme qui donne la formation.

Consultez le Portail.OEQ dans la section « Activités de formations offertes par d'autres organismes » afin d'obtenir la liste plus complète et le calendrier mis à jour régulièrement. Vous y retrouverez aussi les hyperliens vers des programmes universitaires québécois de deuxième et troisième cycles les plus pertinents à la profession.

FORMATIONS

THÈME	APPROCHE INTERDISCIPLINAIRE POUR LA RÉADAPTATION DU MEMBRE SUPÉRIEUR PARÉTIQUE SUITE À UN AVC
Organisme :	Offert par Lynda Rondeau, Physiothérapeute et chercheuse-clinicienne.
Dates et lieu :	formation disponible selon la demande
Renseignements :	Lynda.Rondeau@USherbrooke.ca - 819 569 6307, http://formationphysioneuro.blogspot.ca
THÈME	RÉPERTOIRE DE FORMATIONS DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE L'AUTISME
Organisme :	Activités offertes par plus de 200 organismes à travers le Québec
Renseignements :	http://www.autisme.qc.ca/repertoire-de-formation.html
THÈME	FORMATION ENTRETIEN MOTIVATIONNEL
Organisme :	Perspective Santé
Dates et lieu :	À Montréal - Niveau 1 : 22 et 23 janvier 2019, Niveau 2 : 28 et 29 novembre 2018 - 6 et 7 mars 2019
Renseignements :	www.perspectivesante.com ou info@perspectivesante.com
THÈME	APPROCHE NEURODÉVELOPPEMENTALES : COMPRENDRE LE SYSTÈME NERVEUX DES ENFANTS ET LE RÔLE DE L'ERGOTHÉRAPEUTE DANS SES THÉRAPIES EN PÉDIATRIE
Organisme :	Association québécoise des ergothérapeutes en pratique privée (AQEPP)
Date et lieu :	5 février 2019, de 17 h à 20 h, à Saint-Léonard
Renseignements :	aqep.formation@hotmail.com
THÈME	SUPERVISION PROFESSIONNELLE EN SANTÉ MENTALE
Organisme :	Association québécoise des ergothérapeutes en pratique privée (AQEPP)
Date et lieu :	21 et 22 février 2019, de 9 h à 16 h, à Saint-Léonard
Renseignements :	aqep.formation@hotmail.com
THÈME	CNESST ET ACCIDENTS DE TRAVAIL : COMPRENDRE POUR MIEUX NAVIGUER DANS LE SYSTÈME !
Organisme :	Services personnalisés d'ergothérapie Rive-Sud - Tanya Bartczak, erg., M.Sc.
Dates et lieu :	21 et 22 février 2019 (formation d'une durée de deux jours), de 9 h à 16 h 30, à Saint-Constant
Renseignements :	450 845-6211
THÈME	ERGOTHÉRAPIE EN SANTÉ MENTALE (TROUBLES MENTAUX COMMUNS) ET NAVIGATION AVEC LE SYSTÈME D'ASSURANCES-INVALIDITÉ
Organisme :	Services personnalisés d'ergothérapie Rive-Sud - Tanya Bartczak, erg., M.Sc.
Dates et lieu :	14 et 15 mars 2019 (formation d'une durée de deux jours), de 9 h à 16 h 30, à Saint-Constant
Renseignements :	450 845-6211
THÈME	CNFÉRENCES LES NOCTURNES DE LA RÉADAPTATION 2018-2019
Organisme :	Centre d'action en prévention et réadaptation de l'incapacité au travail (CAPRIT)
Dates et lieu :	27 mars et 10 avril 2019, au Campus de Longueuil de l'Université de Sherbrooke ou à distance par webinaire
Renseignements :	https://bit.ly/2QgNUWm - Geneviève Cadieux - 450-463-1835 poste 61714 - Genevieve.Cadieux@USherbrooke.ca

THÈME	PRÉALABLES SCOLAIRES ET ÉCRITURE
Organisme :	Association québécoise des ergothérapeutes en pratique privée (AQEPP)
Date et lieu :	2 avril 2019, de 17 h à 20 h, à Saint-Léonard
Renseignements :	aqep.formation@hotmail.com
THÈME	DE L'ASSIETTE AU CERVEAU : L'INFLUENCE DE L'ALIMENTATION SUR LE CERVEAU ET LA SANTÉ MENTALE
Organisme :	Stéphane Migneault, psychologue et Andréanne Martin, nutritionniste-diététiste
Dates et lieu :	12-13 avril 2019, à Eastman (Estrie); 3 et 4 mai 2019, à Montréal; 24 et 25 mai 2019, à Québec; 7 et 8 juin 2019, à Gatineau
Renseignements :	http://stephanemigneault.com/neuronutrition/
THÈME	RECONNAÎTRE ET DÉPISTER LES PARTICULARITÉS RELIÉES AU TSA LORS DE L'ÉVALUATION INITIALE EN ERGOTHÉRAPIE
Organisme :	Clinique de réadaptation Carolyne Mainville (CRCM)
Date et lieu :	12 avril 2019 de 8 h 30 à 16 h 30, à Saint-Hyacinthe
Informations :	https://www.crcm.ca/boutique/
THÈME	LA PRATIQUE PRIVÉE ET L'OFFRE DE SERVICES À DOMICILE : APPROCHE PRATIQUE
Organisme :	Association québécoise des ergothérapeutes en pratique privée (AQEPP)
Date et lieu :	19 avril 2019, de 9 h à 16 h, à Saint-Léonard
Renseignements :	aqep.formation@hotmail.com
THÈME	UTILISATION DU CHEVAL EN RÉADAPTATION NEUROMOTRICE - MODÈLE D'INTERVENTION RE.A.CH.
Organisme :	Clinique de réadaptation Carolyne Mainville (CRCM)
Dates et lieu :	2-3-5-6 mai 2019 à Saint-Charles-sur-Richelieu
Renseignements :	www.hipporeach.ca ou www.crcm.ca
THÈME	DÉVELOPPEMENT DES BÉBÉS : TOUT SAVOIR SUR LA PÉRIODE 0-2 ANS
Organisme :	Association québécoise des ergothérapeutes en pratique privée (AQEPP)
Date et lieu :	10 mai 2019, de 9 h à 16 h, à Saint-Léonard
Renseignements :	aqep.formation@hotmail.com
THÈME	YOGA ET THÉRAPIE : FONDEMENTS
Organisme :	Ergomobilité
Dates et lieu :	11 et 12 Mai 2019 de 9 h à 17 h 30, à Montréal
Renseignements :	marceau.christian@gmail.com
THÈME	YOGA ET THÉRAPIE : GESTION DE LA DOULEUR
Organisme :	Ergomobilité
Dates et lieu :	8 et 9 Juin 2019 de 9 h à 17 h 30, à Montréal
Renseignements :	marceau.christian@gmail.com
THÈME	TABLE D'ÉCHANGE SUR LES LIMITATIONS FONCTIONNELLES
Organisme :	Association québécoise des ergothérapeutes en pratique privée (AQEPP)
Date et lieu :	12 juin 2019, de 17 h à 20 h, à Saint-Léonard
Renseignements :	aqep.formation@hotmail.com

CONGRÈS – COLLOQUES – SYMPOSIUM

THÈME	44^e CONGRÈS INTERNATIONAL DE L'INSTITUT DES TROUBLES D'APPRENTISSAGE : RÉUSSIR DANS UN MONDE DE DIFFÉRENCES
Organisme :	Institut des troubles d'apprentissage
Dates et lieu :	du 27 au 29 mars 2019 à Montréal
Renseignements :	https://www.institutta.com/congres/congres-2019/

BABILLARD

Un concours de l'ASSTSAS : pleins feux sur l'initiative en SST (11^e édition)

L'ASSTSAS est à la recherche des meilleurs projets réalisés par les établissements et qui contribuent à l'amélioration de la santé et de la sécurité des employés dans le cadre de leurs activités de travail (SST).

Ce concours est réservé au personnel des établissements publics et privés du secteur de la santé et des services sociaux, des groupes communautaires, des services préhospitaliers, des cliniques, des résidences pour personnes âgées et des services de garde.

Voici des exemples d'initiatives en SST admissibles au concours :

- une réorganisation des tâches, des méthodes de travail ou des horaires ;
- un nouvel équipement ou une modification à l'équipement existant ;
- un aménagement ou réaménagement d'un lieu de travail ;
- un outil d'analyse de risques (ex. : grille de vérification) ;
- du matériel de promotion de la SST (ex. : vidéo, affiche, brochure) ;
- une démarche d'organisation de la prévention (ex. : comité, programme, procédure).

Le jury choisira les projets gagnants en fonction de plusieurs critères : complexité de la problématique, créativité, qualité de la solution, participation/consultation des intervenants, implantation, durabilité, impact du projet, etc.

Pour plus de renseignements :

Benoît Gorez - bgorez@asstsas.qc.ca
514 253-6871 ou 1 800 361-4528,
poste 261

44^e Congrès international de l'Institut des troubles d'apprentissage

Le congrès annuel de l'Institut des troubles d'apprentissage aura lieu du 27 au 29 mars 2019. À l'heure, de nombreuses conférences et ateliers sur les troubles d'apprentissage et les troubles associés dont trois offertes par des ergothérapeutes. Un rendez-vous à ne pas manquer!

Pour plus d'information :

<https://www.institutta.com/congres/congres-2019/>

TECHNOLOGIES INC.

Spécialiste en adaptation de véhicules et remorques pour personnes à mobilité réduite

595, rue Lanaudière
Repentigny (Québec) J6A 7N1

1 888 919-2555

www.tvrtechnologies.com

info@tvrtechnologies.com

PRIORITÉ À LA MOBILITÉ

Qualité Assurance Program

DEALERS ASSOCIATION

Votre gage de qualité

MEMBRE ACCRÉDITÉ

NATIONAL MOBILITY EQUIPMENT DEALERS ASSOCIATION

The Association for Driver Rehabilitation Specialists

FORMATION CONTINUE

Programme de formation continue 2018-2019

Le programme de formation continue de l'Ordre est disponible sur le portail.oeq.org.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour des formations sur demande, veuillez communiquer avec l'adjointe administrative à la formation continue, Corinne Parmentier, au 514 844-5778, poste 250 ou parmentierc@oeq.org.

Formations en ligne

Balises encadrant la rédaction des écrits en ergothérapie pour une clientèle atteinte de troubles neuropsychologiques ou mentaux GRATUIT

Utilisation de la démarche réflexive afin d'améliorer ses compétences professionnelles GRATUIT

Dépistage des troubles cognitifs chez l'adulte et la personne âgée

Survol du système professionnel et des principales obligations des ergothérapeutes GRATUIT

Formations en salle

Dates

Dépistage et effets de la déficience visuelle sur le quotidien des adultes et des aînés Longueuil – 25 janvier et 22 février 2019

Gestion des mesures de contrôle (contention et isolement) : le rôle de l'ergothérapeute Québec – 18 février et 25 mars 2019

Prévention de l'utilisation de l'isolement : formation interprofessionnelle Montréal – 22 février 2019 Québec – 22 mars 2019

Gestion des mesures de contrôle (contention physique) : le rôle de l'ergothérapeute pour une clientèle DI/TSA Montréal – 25 février et 1^{er} avril 2019

Tenue de dossiers en ergothérapie : Habiletés de rédaction – Niveau avancé Québec – 18 mars 2019

Formations hybrides (en ligne et en salle)

SÉCuRE : approche contextualisée et réflexion explicitée à l'évaluation à domicile de la sécurité à domicile en santé mentale Québec – 25 janvier 2019

Améliorer sa pratique professionnelle : un défi, une obligation, des outils Montréal – 7 février 2019

Optimiser l'autonomie des personnes âgées ayant un déficit cognitif pour une clientèle en soins aigus Montréal – 11 février et 18 mars 2019

NOUVEAU - Optimiser l'autonomie des personnes âgées ayant un déficit cognitif – Niveau 2 : l'évaluation Québec – 22 février 2019

L'évaluation de l'inaptitude : Approches éthique, juridique et clinique et processus d'évaluation Québec – 14 et 15 mars 2019

Favoriser l'émergence de la motivation à agir chez les personnes aux prises avec des difficultés à s'engager dans l'occupation Montréal – 15 mars 2019 Québec – 22 mars 2019

Formations offertes en collaboration avec l'Université de Montréal

Le choix d'instruments de mesure pour une clientèle en santé mentale Québec – 23 avril 2019 Montréal – 26 avril 2019

Formations offertes en collaboration avec l'Université de Sherbrooke

Apprendre à négocier efficacement (en salle) Québec – 21 et 22 février 2019

Effectuer une prise de décision partagée avec le travailleur référent pour une incapacité au travail (Lecture préalable) Longueuil – 22 mars et 12 avril 2019

AVIS DE LIMITATION DU DROIT D'EXERCICE

Avis est par la présente donné que, le 5 septembre 2018, le comité exécutif (CE) de l'Ordre a rendu une décision à l'endroit de M^{me} Carole Laliberté (permis n° 88-110), dont le domicile professionnel est situé à Longueuil.

Au terme de cette décision, M^{me} Laliberté ne peut exercer les activités professionnelles comprises dans le champ d'exercice de l'ergothérapie, sauf celles qui seront réalisées dans le cadre des stages de formation clinique supervisée inclus au programme de formation d'appoint qui lui a été imposé. Cette limitation demeurera en vigueur jusqu'à la réussite du programme de formation d'appoint.

Cette décision du comité exécutif est en vigueur depuis le 1^{er} décembre 2018. Le présent avis est donné en vertu de l'article 182.9 du Code des professions.

Philippe Boudreau, erg., Directeur général et secrétaire

PRODUITS D'HYGIÈNE

adaptés pour soutenir les personnes en perte d'autonomie

Échantillon gratuit pour essai !*



Kit d'autonomie



Kit urinal unisexe



Gants nettoyants humides



Enveloppes hygiéniques® super-absorbantes



Chaise d'aisance pliante Facili-TMC

Livraison gratuite !



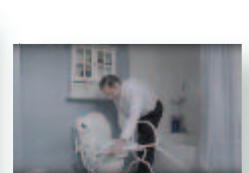
Kit vomitoire super-absorbant



Sacs vomitoires super-absorbants



Protèges-cuvettes super-absorbantes



Regardez les vidéos sur hygienic.com

hygienic.COM

*Communiquez avec nous pour recevoir votre échantillon gratuit : contact@hygienic.com - Certaines conditions s'appliquent.

ERGOTHÉRAPIE
express
Le bulletin de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec



Ordre des ergothérapeutes du Québec

2021, avenue Union, bureau 920
Montréal (Québec) H3A 2S9
Tél. : 514 844-5778 ou 1 800 265-5778
Télec. : 514 844-0478
www.oeq.org

Rédaction : Alain Bibeau, Philippe Boudreau, Caroline Fortier, Guylaine Dufour, Line Lalonde, Diane Méthot, Corinne Parmentier, Catherine Roberge.

Graphisme : Mardigrade

Tirage : 5 100 exemplaires
ISSN 1192-0246

N° de convention 40027757
de la Poste-publications

REMARQUES :

- 1) Les articles non signés émanent de la rédaction.
- 2) Les articles qui n'émanent pas de la rédaction sont signés par leur auteur. Les opinions et points de vue qu'ils contiennent n'engagent que ce dernier.
- 3) La publication d'annonces publicitaires dans le présent bulletin ou la mention de produits ou de services dans les textes ne signifie pas que l'Ordre les approuve ni qu'il s'en porte garant.
- 4) La transmission d'encarts publicitaires dans le même envoi que le présent bulletin ne signifie pas que l'Ordre approuve les produits ou services ainsi offerts ni qu'il s'en porte garant.
- 5) La reproduction des textes apparaissant dans le présent bulletin est autorisée avec mention de la source.
- 6) L'utilisation du masculin n'a d'autre but que d'alléger la lecture des textes.

ERGOTHÉRAPEUTES RECHERCHÉS

Possibilité de mandats temporaires ou de placements permanents

Cliniques privées

Centres hospitaliers

Centres d'hébergement

Maintien à domicile

Accès à un portail web vous permettant de faire vous-même votre horaire, temps partiel ou temps plein selon vos disponibilités!

Salaires avantageux.

KM et/ou frais de subsistance payés pour plusieurs régions.

Assurances collectives et REER collectifs disponibles.

Bonus lors de référencement de personnel et/ou lors d'un transfert d'agence.*



PLACEMENT EN SANTÉ

Code Bleu Placement en Santé : UN MONDE DE POSSIBILITÉS!

cv@codebleu.ca
1-877-343-BLEU

PARTOUT AU QUÉBEC

CODEBLEU.CA  

*Certaines conditions s'appliquent